Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 81 (1972)

Heft: 6

Artikel: A 14 heures : une patiente à accompagner chez le médecin

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-549243

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



A 14 heures: une patiente à accompagner chez le médecin



Les tâches incombant aux assistants et assistantes bénévoles Croix-Rouge (effectif pour toute la Suisse: 1600, dépendant de 35 sections locales) sont variées et aussi indispensables les unes que les autres: visites à des personnes âgées ou handicapées, à leur domicile ou dans les homes, menus services de tout genre, promenades, bricolage dans les services d'ergothérapie, organisation de rencontres, d'excursions. L'une de ces activités cependant est particulièrement appréciée et prend de jour en jour plus d'ampleur. Ce sont les transports-automobiles que 23 sections ont introduits à leur programme. Plus de 700 «chauffeurs» bénévoles se mettent régulièrement à disposition, une ou plusieurs fois par semaine, 570 autres de manière plus sporadique, pour accompagner des personnes âgées ou handicapées chez le médecin, le dentiste, au centre d'ergothérapie.

Les responsables des services d'assistantes bénévoles dans les sections font preuve de beaucoup d'imagination pour trouver de nouveaux moyens de distraire leurs «amis âgés».

Ainsi la section de Horgen-Affoltern qui depuis deux ans organise des vacances pour personnes âgées sur les rives du lac de



Thoune. Ainsi les sections de Bâle-Ville, Frauenfeld et Genève qui ont mis sur pied des services de bibliothèques.

Et celle de Soleure où les personnes du troisième âge sont conviées à faire partie du «Groupe des Promeneurs du Bois-Gentil» qui s'en va régulièrement en ballade par monts et par vaux...

Et il y a encore les «clubs» où chaque semaine des assistantes bénévoles accueillent leurs «amis âgés» pour les divertir pendant quelques heures. Ainsi à Rolle, où les quelque 30 dames fidèles au «Joyeux Rendez-vous du lundi» souhaiteraient supprimer les vacances, vacances durant lesquelles les rencontres n'ont pas lieu...

Ces contacts humains sont devenus si importants pour ces isolées et elles y prennent un tel plaisir que, de leur propre chef, elles se mettent aussi à se rendre des visites mutuelles ou à aller voir des compagnes hospitalisées.

«Ces dames de la Croix-Rouge»... Avec quelle reconnaissance elles en parlent, les personnes âgées! «Elles sont si gentilles pour nous, elles viennent nous rendre visite régulièrement, elles mettent souvent leur automobile à disposition et nous servent de chauffeurs quand nous devons nous déplacer. Et puis, vous savez, nous ne pouvons pas nous plaindre: il y en a de plus malheureux que nous!»





